

SEV

Le journal du Syndicat du personnel des transports



INFLATION

La nécessaire bataille de la hausse des salaires

Edito de Christian Fankhauser et Valérie Solano, vice-présidents du SEV



2,3et4

e prix du pain, des pâtes, du café, du mazout et du gaz augmentent et vont augmenter. Cette inflation qu'on avait oubliée se fait lourdement sentir dans les budgets. Viendront s'y ajouter ceux des primes-maladie qui ont plus que doublé en 20 ans. Sur le plan politique, il n'y a pas grand-chose à espérer. On ne voit aucune volonté de soutenir les ménages. Le Conseil fédéral vient d'ailleurs de répondre négativement aux motions demandant une adaptation extraordinaire des rentes AVS au renchérissement.

Dans ce contexte, ce sont les mobilisations syndicales, au sein des entreprises, qui vont apporter une bouffée d'air frais aux travailleuses et travailleurs.

Aux CFF, les délégué-e-s de la conférence CCT ont réaffirmé la

nécessité d'augmenter les salaires réels, mais aussi de revaloriser de manière générale les salaires car les CFF peinent à recruter dans certains secteurs. Dans plusieurs autres compagnies, des demandes ont été formulées par le personnel. On peut citer les Transports publics fribourgeois ou les RhB qui ont exigé des valorisations salariales pour l'an prochain.

Dans cette lutte contre l'inflation, nous constatons que l'une de nos forces réside dans ces CCT où nous avons pu inscrire noir sur blanc l'adaptation automatique des salaires au renchérissement. C'est notamment le cas aux Transports publics lausannois où nos collègues ont saisi l'Office de conciliation, ce qui a permis d'obtenir une hausse générale de 2,8% dès le 1er septembre qui vient s'ajouter aux 0,75% déjà obtenus pour le 1er janvier 2022. Ce résultat qui était soumis à la base mardi, après notre bouclage, est le résultat d'une mobilisation intense de plusieurs mois. Elle n'est donc pas le fruit d'une simple mention écrite, mais bien celui d'un rapport de force rendu possible par un nombre de syndiqué-e-s à la hauteur des enjeux. Autre signe que la lutte pour le renchérissement ne coule pas de source, le conflit aux Transports publics genevois débouche sur un préavis de grève pour le 12 octobre. La proposition de l'entreprise a été jugée insuffisante par le personnel. Les TPG n'ont en effet que partiellement tenu compte de l'avis de la Chambre des relations collectives de travail.

L'automne sera chaud et le SEV saura répondre présent avec ses membres, prêt-e-s à se mobiliser.

Luttes

Présidence du SEV

Actions CFF

Grève aux TPG, mobilisation aux ateliers tl et fatigue chez TransN

4

Matthias Hartwich est le seul candidat à la présidence du SEV

Depuis fin août et jusqu'en octobre, le SEV sur le terrain en Romandie

6

Nouvelle section fondée

Le 15 septembre dernier fut un moment historique pour le SEV. Le personnel de l'entreprise Aare Seeland Mobil sera désormais réuni dès le 1er janvier 2023 au sein d'une seule section, la VPT Aare Seeland Mobil. Jusqu'à présent, le personnel d'ASM était affilié soit à la section VPT Oberaargau ou à la section VPT Seeland. Le manque de relève au sein du comité de la VPT Seeland a été le point de départ de ces changements. Par ailleurs, le personnel de la navigation sur le lac de Bienne qui était membre de la VPT Seeland créera une section propre. Celle-ci pourra ainsi se concentrer sur la CCT de la navigation du lac de Bienne et les thèmes spécifiques au personnel navigant.

Manque de personnel au RhB

La section SEV des Chemins de fer rhétiques tire la sonnette d'alarme. Après les années difficiles liées à la pandémie, la reprise du trafic est bien réelle. En raison du manque de personnel, cette reprise surcharge les employé-e-s de l'ensemble des secteurs de l'entreprise. Même si elle cherche à recruter, il faut qu'elle se demande pourquoi il est si difficile de trouver le personnel adéquat. L'une des réponses est le salaire. Certes les salaires sont bons, mais en comparaison avec d'autres entreprises de transport, les RhB ne sont pas dans le haut du classement. La section ira donc dans cet esprit aux négociations automnales.

Impôt anticipé

Alors qu'AVS21 s'apprête à économiser environ 800 millions par an sur le dos des femmes, l'un des autres sujets des votations du 25 septembre, la suppression de l'impôt anticipé, offre le même montant à une poignée de grands groupes. L'argument des partisans du projet c'est que la fin de cette taxe rapportera à l'Etat 350 millions en cinq ans. Un pronostic que même la très libérale NZZ qualifie d'«osé». Le professeur d'économie lausannois Marius Brühlhart, a indiqué au Blick, qu'«en règle générale, des impôts plus bas entraînent des recettes fiscales plus faibles». Moins de recettes, mais davantage d'évasion fiscale, voilà le bilan qui se dessine en cas de oui le 25 septembre.



L'inflation avait été un des points importants de l'assemblée de mars. L'accord trouvé à +2,8% de renchérissement montre que la lutte paie.

INFLATION

Accord à +2,8% aux TL: la base tranchera

Yves Sancey yves.sancey@sev-online.ch

La chute du pouvoir d'achat agite les esprits. Bonne nouvelle dans ce contexte. Après plusieurs séances devant l'office de conciliation, un accord a pu être trouvé entre le SEV et la direction des TL, les transports publics lausannois. Le salaire de tout le personnel au bénéfice de la CCT sera augmenté de +2,8% avec effet au 1er septembre, sous réserve de l'approbation de la base. Aux TPF, le SEV revendique 5% d'augmentation salariale.

Depuis plusieurs mois, la mobilisation aux TL est impressionnante. En mars, une assemblée historique avait vu près de 350 conductrices et conducteurs des TL refuser la proposition de leur direction de dégrader leurs conditions de travail. 250 autres collègues étaient encore venus à deux permanences quelques jours plus tard. « Cette colère se lit aussi par le nombre de nouveaux membres qui frôlent les 200 depuis le début de l'année. Cette forte syndicalisation, avec la mobilisation qu'elle génère, donne aussi du poids au SEV dans les négociations », fait remarquer Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV.

Dans un premier temps toutefois, la direction avait cherché à passer en force sur la question du renchérissement dont l'assemblée avait exigé l'application de la clause d'automaticité prévue dans la CCT. Pour la période 2020 – 2021, la direction refusait d'accorder l'indexation, avant de concéder 0,75 % alors que l'inflation se montait à 1,5 %. Le SEV a alors saisi le tribunal. Entretemps, l'inflation est partie à la hausse cet été frôlant puis dépassant les 2,5 % de hausse. Aux TL, la CCT avait repris de l'ancien statut l'idée d'une garantie de la compensation du renchérissement à partir de ce point de bascule.

La question de l'automaticité

En refusant, dans un premier temps, d'accorder automatiquement cette hausse pour le renchérissement en 2022, les TL violaient donc la CCT, l'article permettant certes une dérogation,

mais seulement après négociation. Entre-temps, les 5500 employé-e-s de la Ville de Lausanne ont vu leurs salaires augmenter de 2,87% dès le 1er septembre. La Municipalité avait pris cette décision en juillet en mettant en œuvre le mécanisme automatique qui protège le pouvoir d'achat de ses employé-e-s. Selon une disposition similaire à celle des TL, si l'indice des prix à la consommation dépasse d'au moins 2,5 % celui des salaires, alors une indexation intermédiaire a lieu en cours d'année. Dès lors, la position de la direction des TL, dont la Ville de Lausanne est un actionnaire important, devenait difficilement défendable auprès de l'office de conciliation. Après plusieurs séances de négociation, un accord a finalement été trouvé. Une augmentation de salaire de 2,8% est accordée à partir du 1er septembre 2022, en application de l'article 53 al.2 de la CCT-TL. Ces 2,8% s'ajoutent au 0,75% déjà accordé au 1er janvier. L'indice de référence pour toute indexation future du salaire est celui de septembre 2022.

Les membres décident

Au SEV, ce sont les membres qui décident. Cet accord doit donc encore recevoir leur aval. Les membres du syndicat vont recevoir ou ont reçu ces derniers jours un bulletin de vote. S'il devait être approuvé, l'accord avec effet rétroactif au 1er septembre serait effectif sur les salaires d'octobre. «Cet accord n'a été possible que grâce à la solidarité et à la mobilisation du personnel. Je suis très fier de mes collègues qui ont compris qu'il fallait se syndiquer massivement », souligne Cung Hong-Nghia, le président de la section SEV-TL. La situation aux TL n'est toutefois pas encore détendue puisque la question des horaires reste, en particulier ceux de nuit pour les ateliers. Cela a conduit à une action de plus d'une semaine de service minimum (voir page 4).

Dans les autres ETC, la question de l'inflation et de la perte du pouvoir d'achat reste brûlante. L'exemple lausannois qui montre que la lutte paie pourrait faire des émules, même si les entreprises ne disposent pas toutes dans leur CCT ou règlement d'une clause d'automaticité du renchérissement à partir de +2,5 % comme aux TL. Nos collègues sont très remontés. Aux TPG (voir page 4), la base s'est prononcée à plus 70 % des votants pour relancer le préavis de grève. A Fribourg, les négociations vont bientôt commencer.

+5% revendiqué aux TPF

Pour lutter contre la baisse du pouvoir d'achat, le SEV et transfair revendiquent 5% d'augmentation salariale aux TPF, les transports publics fribourgeois. Comme pour tous les collègues de Suisse, celles et ceux des TPF sont touchés de plein fouet par la baisse du pouvoir d'achat qui s'erode avec l'inflation qui s'envole A la fois pour faire face à cette hausse du coût de la vie, mais aussi pour rattraper le retard de ces dernières années, les syndicats revendiquent une augmentation générale, comprenant la compensation de l'inflation et une revalorisation des salaires réels. C'est ce que plaide l'USS au niveau Suisse et c'est ce que plaide le SEV au niveau fribourgeois. En effet, comme le rappelle Pablo Guarino, «le personnel des TPF a largement contribué aux mesures d'économies ces dernières années. Des augmentations de salaires réelles, et pas seulement nominales pour rattraper les dégâts de l'inflation, sont nécessaires.»

Jeudi 8 septembre, le comité était sur le terrain pour prendre la température à Fribourg. Fritz Hänni, président du comité SEV-TPF, a été frappé par l'angoisse formulée par de nombreux collègues des TPF: «Partout où nous sommes passés, nous avons entendu les mêmes craintes par rapport aux fins de mois qui deviennent difficiles, sans parler des hausses des primes des caisses-maladies qui devraient avoisiner les 10 % et de possibles hausses de loyers avec le coût de l'électricité qui s'envole. Dans ce contexte tendu, des augmentations de salaires sont désormais nécessaires!», prévient-il. L'heure est maintenant aux négociations avec la direction. Les collègues seront informés à chaque étape du résultat des négociations qui débuteront prochainement. «Si le résultat devait être jugé insuffisant, nous appellerons à la mobilisation de tout le personnel!» met en garde Guarino.

CFF ET CFF CARGO

Le compte n'est pas bon: les salaires doivent augmenter

Vivian Bologna vivian.bologna@sev-online.ch

Les mots sont durs et le mandat clair. La conférence CCT CFF/CFF Cargo a donné mandat à la délégation du SEV de négocier une hausse salariale, en particulier pour les revenus les plus bas. Elle a aussi signifié avec vigueur l'attachement à l'invalidité professionnelle! Pas question de la péjorer!

«Les CFF ne sont pas si sociaux que cela. Ils s'attaquent aux plus faibles.» «On se fait tondre sur les salaires et sur la Caisse de pensions on se fait tondre encore plus! On doit se mobiliser tous ensemble!» «Et si on renonçait au respect de la paix du travail et faisions grève?» «Les postes de réinsertion diminuent. Les hausses du coût de la vie nous frappent de plein fouet. Il faut maintenant que ça bouge!»

Les délégué-e-s de la conférence CCT CFF / CFF Cargo qui ont siégé le 6 septembre à Berne n'ont pas mâché leurs mots à l'encontre de leur employeur pour exiger une compensation du renchérissement, mais pas seulement. « Les délégué-e-s ont clairement signifié que les salaires doivent aussi être valorisés, notamment pour ceux qui ont des bas salaires. Il a aussi été ques-

tion de la communication des CFF qui proposent désormais la plupart de leurs postes à 60 % pour offrir d'autres modèles de travail. Cela n'a pas échappé aux délégué-e-s que travailler à 60% n'est que difficilement possible pour certains niveaux d'exigence », souligne Valérie Solano, vice-présidente du SEV, en charge des dossiers CFF et CFF Cargo.

Un mandat ouvert

Le mandat transmis par les délégué-e-s est ouvert. 96 personnes ont plébiscités, tandis que 12 personnes auraient voulu donner un mandat fermé avec un chiffre fixe. La délégation de négociation a donc une marge de manoeuvre pour les pourparlers avec les CFF: «Le renchérissement doit être couvert, les salaires réels doivent augmenter et en plus un montant doit être dévolu pour nourrir la part variable dévolue au système salarial», poursuit Valérie Solano.

Si le renchérissement est actuellement en Suisse autour des 3,5 %, on ne sait évidemment pas où il sera dans quelques mois. A cela s'ajoute des hausses moyennes de 10 % des primes maladies qui seront dévoilées fin septembre.

Sacro-sainte invalidité professionnelle

Les trois mesures d'économies sur le dos du



Le personnel, en particulier celui qui gagne moins, doit bénéficier de hausses salariales.

personnel ont aussi été au coeur des discussions. Bien que suspendues par les CFF, les délégué-e-s ont réaffirmé leur opposition à ces mesures, notamment en lien avec les pertes salariales qu'elles induiraient. Pour mémoire, les CFF ont résilié le contrat avec la Caisse de pensions concernant l'invalidité professionnelle dont ils souhaitent renégocier l'accès avec les syndicats et les associations professionnelles. «Il n'y a rien à négocier. Il faut maintenir cete invalidité professionnelle en l'état. Ce sont des acquis. » Tel était l'avis largement partagé par l'assemblée. Pour Valérie Solano, il est toutefois nécessaire de discuter « car comme le contrat est résilié, dès le 1er janvier 2023 ce sera le vide ».

L'assemblée a donc réaffirmé que les deux mesures d'économies (hausse des cotisations risques et hausse de la participation aux coûts de maladie) devaient être définitivement retirées par les CFF. Elle a donné mandat au SEV de négocier le maintien de l'assurance invalidité professionnelle.

Le soutien de Giorgio Tuti

Cette conférence CCT était probablement la dernière du président sortant Giorgio Tuti. Il a tout d'abord rappelé que la hausse des prix frappent tous les pays avec des hausses du coût de la vie chez nos voisins qui sont encore plus élevées qu'en Suisse (7 % en France et en Allemagne, 8 % en Italie) et que cette lutte pour le renchérissement devait être menée aux CFF aussi!»

«Votez deux fois non et appelez à voter autour de vous»

Il a aussi lancé un vibrant appel contre AVS 21 et enjoint les délégué-e-s à voter 2xNON et à motiver leur entourage! «On nous dit que c'est une question d'égalité. On ne peut parler d'égalité alors que les femmes ont une rente globale 1/3 plus faible que les hommes déjà actuellement. Et il est nécessaire aussi de prendre conscience de l'enjeu qui est au centre de cette réforme : l'augmentation de l'âge de la retraite à 67 ans pour tout le monde, voire au-delà. Par ailleurs une initiative prévoit d'adapter les rentes aux rendements financiers. Cela alors que les retraité-e-s ont des charges fixes. Et en ce moment ces charges augmentent! On assiste donc à une péjoration des rentes. Nous, ce qu'on demande, c'est la 13e rentes AVS à financer grâce à une partie des bénéfices de la BNS.»

En guise de conclusion, il a rappelé qu'il serait aux côtés des cheminots et cheminotes lors de manif: « Avec un drapeau SEV bien sûr! »

Tonnerre d'applaudissements!



L'initiative populaire du PSS et des Verts intitulée « pour une politique climatique et énergétique équitable: investir pour la prospérité, l'emploi et l'environnement (initiative Fonds pour le climat) », veut obliger les autorités à lutter contre le réchauffement climatique. Il est prévu d'investir chaque année entre 0,5% et 1% du PIB dans la rénovation écologique de la Suisse. Cela permettra de créer des emplois de qualité, de renforcer l'économie locale et de développer les transports publics de manière globale.

Les femmes perçoivent en moyenne des rentes de vieillesse 34% plus basses que les hommes, comme le Conseil fédéral l'a confirmé dans un rapport récemment. Les partisans d'AVS 21 font valoir que la situation scandaleuse des femmes dans le 2e pilier va rapidement s'améliorer. Or, la commission en charge de la réforme LPP aux Etats vient de repousser ses travaux. Elle attend le vote sur AVS 21... En résumé, il faut se prononcer sur une péjoration pour les femmes sans savoir ce qui les attend dans la LPP. Ayons confiance.



PHILIPP HADORN répond

Swiss doit payer

Pourquoi SEV-GATA renonce à déposer plainte contre Swiss pour l'application de la CCT de crise pour le personnel au sol?

Au début du chômage partiel dû à la pandémie de coronavirus, Swiss a demandé des négociations pour tenter de baisser ses coûts. En janvier 2021, avec la CCT de crise nous avons mis sous toit un « paquet d'économies», et nous nous sommes engagés avec succès pour obtenir des aides de la Confédération et des prolongations des indemnités versées en cas de réduction de l'horaire de travail. En guise de «remerciement», Swiss resp. son nouveau CEO a annoncé en mai 2021 des licenciements de masse. L'application de la CCT de crise avait un but précis (pas de licenciements), une condition préalable (seulement après la fin du chômage partiel légal), une limite dans le temps et une réglementation du «payback» après avoir surmonté la crise.

Au 1er mars 2022, au moment où l'on a constaté un redressement de la situation dans la branche et simultanément de graves sous-effectifs, Swiss a appliqué la CCT de crise. Comme Swiss a ignoré notre protestation nous avons préparé une plainte. Et quelques semaines plus tard, Swiss a annon-

cé que toutes les dispositions liées à la crise seraient supprimées à la fin de l'année.

Voilà maintenant que Swiss nous propose de réduire de moitié le « payback » convenu qui devait se monter à 2500 fr. par poste à temps complet, soi-disant parce que la CCT de crise n'a été appliquée que 10 mois et que de ce fait, seulement la moitié des économies prévues a pu être réalisée. Si toutes les conditions avaient été remplies une durée maximale de 28 mois aurait été possible, ce qui aurait engendré des économies de 5000 fr. par poste à temps complet.

SEV-GATA a analysé la situation : l'application illicite de la CCT de crise amène en réalité un avantage pour nos membres grâce aux réglementations convenues pour le «payback». Les sacrifices concédés qui se montent actuellement à «seulement» 1800 fr. par poste à temps complet donnent droit à un versement de 2500 fr. de la part de Swiss. Pour cette raison, nous nous en tenons à l'accord passé et voulons que Swiss applique ce qui a été convenu. Nous renonçons à déposer notre plainte tout en veillant à ce que le paiement du payback par Swiss soit effectué correctement.

Philipp Hadorn est secrétaire syndical SEV et président de SEV-GATA. As-tu une question? Ecris-nous à journal@sev-online.ch

INDEXATION PLEINE ET ENTIÈRE

Les TPG vers la grève le 12 octobre!

Yves Sancey yves.sancey@sev-online.ch

70% des sondé-e-s SEV et transfair ont voté lors d'une consultation en faveur de la réactivation du préavis de grève initialement déposé pour le 28 juin dernier. En cause, la décision de la direction de ne pas accorder la compensation pleine et entière du renchérissement. En leur nom, les comités du SEV et de transfair ont décidé de la date du 12 octobre pour la grève et réclament l'indexation intégrale.

Le préavis de grève aux TPG lancé par les deux syndicats le 28 juin avait été suspendu suite à la saisie de la CRCT par la direction de l'entreprise. L'Office ayant jugé l'affaire non conciliée, les syndicats ont retrouvé leur liberté d'action.

Les deux syndicats ont mis en consultation le choix entre l'acceptation de la proposition finale de la direction ou la réactivation du préavis de grève (voir notre dernière édition). La proposition finale de l'entreprise consistant à accorder une



Assemblée du personnel lors de la journée de grève de 2014.

indexation partielle (0.6%) et à partir du mois de septembre, et non depuis le début de l'année, ainsi qu'une prime de 400 fr., a été jugée insuffisante lors de la consultation organisée. 70% des sondé-e-s des deux syndicats majoritaires se sont prononcé-e-s pour la réactivation du préavis de grève afin d'obtenir la pleine et entière compensation du renchérissement (1,2%). Le 5 septembre, sans attendre la fin de la consultation, le conseil d'administration avait décidé d'appliquer la

proposition de la direction. S'il s'agissait de couper l'herbe sous les pieds de la mobilisation en cours, cela a plutôt eu l'effet inverse.

Réunis les 13 et 14 septembre, les comités du SEV et de transfair ont décidé de la date du 12 octobre pour la grève, et réclament l'indexation intégrale des salaires, au nom de leurs membres représentant plus de 85% du personnel syndiqué et près de 60% du personnel des TPG. En 2014, une journée de grève avait été menée avec succès ...

HORAIRES DE NUIT

Lutte aux ateliers tl: vers une solution?



Yves Sancey Durant six jours, du 5 au 9 septembre et le lundi 12 septembre, les collègues des ateliers tl, qui réparent les bus de la région lausannoise au dépôt de Perrelet à Renens, ont travaillé en service minimum, cinq heures par jour. Dans le respect de la CCT. Leur détermination a été sans faille et, chacun des cinq soirs, ils ont décidé à l'unanimité de l'ensemble des travailleurs de l'atelier de poursuivre leur action un jour de plus.

La source de leur mécontentement: le sous-effectif des équipes, source d'une grande fatigue. Et la décision unilatérale de la direction des tl de modifier les horaires de nuit et les rotations en passant de cinq à sept jours. Au final, cela bouleverse les rythmes de vie et l'organisation de la sphère privée des collègues. De telles modifications ne peuvent se faire sans négociation avec les principaux intéressé-e-s qui ne sont pas de simples variables d'ajustement. Leur demande: que la direction veuille bien les entendre. L'ampleur et la détermination de cette mobilisation a conduit à agender une rencontre le jeudi qui suit le bouclage de ce numéro. L'action a donc été suspendue dans la perspective d'une solution satisfaisante.

«La lutte a montré qu'ensemble nous pouvons changer le cours des choses. Une timide ouverture se dessine et, nous l'espérons, la direction écoutera et intégrera les demandes légitimes du personnel. S'il ne devait pas y avoir de solutions, d'autres actions seront entreprises », prévient Pablo Guarino, secrétaire syndical SEV en charge des tl.

COMITÉ

Matthias Hartwich nominé pour la présidence SEV

Vivian Bologna On y voit désormais plus clair sur la succession de Giorgio Tuti à la présidence du SEV. Le comité de notre syndicat a nominé le 2 septembre, à l'unanimité, Matthias Hartwich, 55 ans, et recommande au Congrès du 27 octobre de l'élire. comité l'a choisi à l'unanimité. Il a été convaincu par son parcours syndical ainsi que par sa personnalité et le recommande au Congrès du 27 octobre pour devenir le prochain président du SEV.

Matthias Hartwich travaille depuis 2013 chez IndustriALL Global Union, à Genève, comme responsable du secteur de la Métallurgie et de l' Ingénierie mécanique. Avant cela il était secrétaire syndical au secrétariat central d'Unia dans le département de politique contractuelle et d'intérêts. Avant cela, il avait aussi travaillé chez IG Bau (un syndicat allemand) avec pour points forts l'accompagnement juridique, l'organisation syndicale et la formation des membres et des commissions d'entreprise.

Parmi les propositions au congrès signalons la volonté de passer à un congrès tous les quatre ans avec la création d'une assem-



blée des délégué-e-s qui pourrait siéger entre deux congrès.

Si le congrès du 27 octobre accepte cette option, il devra d'abord valider des modifications réglementaires avant de pouvoir changer de rythme. Nous reviendrons sur les autres propositions dans notre journal du 14 octobre.

Parmi les autres points, le budget SEV 2023. Il a été approuvé à une large majorité, malgré un déficit de plusieurs centaines de milliers de francs, mais qui sera équilibré grâce aux réserves réalisées ces dernières années suite à d'excellents résultats financiers.

Le chef des Finances du SEV, Aroldo Cambi, a rappelé que notre syndicat se trouve dans une très bonne posture : « Nous n'avons pas de dettes, nous avons une situation financière solide et nous pouvons ainsi voir l'avenir avec sérénité. »

Il a rappelé que les finances sont directement dépendantes des cotisations des membres qui représentent les ¾ des recettes. Le reste provient principalement des placements financiers. Le recrutement de nouveaux membres doit donc permettre de maintenir la force de frappe syndicale, voire de la renforcer et de rajeunir nos effectifs. C'est pourquoi le budget prévoit un budget pour les mesures de recrutement en augmentation. « 2021 a été une bonne année du point de vue du recrutement avec une diminution d'à peine 1% du nombre de membres. 2022 est pour l'instant aussi une année exceptionnelle d'un point de vue de la syndicalisation des nouveaux membres. Nous devons poursuivre sur cette voie », poursuit Aroldo Cambi.

TRANSN

En sous-effectif chronique, des chauffeurs à bout

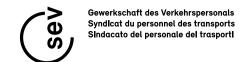
Yves Sancey Aux TransN, les transports publics neuchâtelois, les chauffeurs de bus sont à bout. Rasle-bol et fatigue découlent de conditions de travail devenues insupportables avec de trop longues amplitudes dépassant les douze heures dont de longues pauses, des rappels sur les congés de chauffeurs qui avaient justement besoin de repos et un sous-effectif chronique. Alors que l'offre augmente, les moyens mis à disposition par le canton stagnent depuis des années. La variable d'aiustement de ces investissements qui n'ont pas suivi, ce sont les employé-e-s. Leur santé s'en

La situation est particulièrement tendue à La Chaux-de-Fonds où certaines courses ont été supprimées, même en pleine semaine. C'est tout le domaine des transports publics qui est touché, y compris ailleurs. «Mais à La Chaux-de-Fonds, dit Jean-Pierre Etique, secrétaire syndical au SEV, s'ajoute une situation avec de moins en moins de jours de récupération, des horaires pénibles, le sous-effectif qui ampute les périodes de repos, et finalement une augmentation croissante des cas

d'absences pour cause de maladies.» Les bien-portants tombent à leur tour malades. Ne pouvant être remplacés faute d'effectifs suffisants, la surcharge de travail se reporte sur les chauffeurs restants. Et ainsi de suite. Etique regrette que la problématique des coûts de production soit prioritaire aux dépens du bien-être du personnel. Si les compagnies prévoyaient auparavant des «tours de réserves », des remplaçants planifiés prêts à dépanner, ce n'est plus le cas aujourd'hui, ce qui oblige des chauffeurs à sortir de leurs congés. Pas étonnant que le taux d'absentéisme soit qualifié par l'entreprise ellemême de «spécialement haut» à La Chaux-de-Fonds. TransN affirme dans la presse rechercher activement de nouveaux conducteurs ou de nouvelles conductrices pour combler ce sous-effectif. Selon Etique, «pour trouver des chauffeurs qui restent, il faut très rapidement revaloriser les conditions de travail et convaincre le canton de mettre les moyens adéquats pour ne pas mettre en danger la santé des chauffeurs et l'attractivité du métier. Sans cela, la pénurie de personnel n'est pas près de se résorber.»

INITIATIVE POPULAIRE





www.initiative-bns.ch

Nos retraites sont victimes des taux négatifs

La politique monétaire de la BNS fragilise les rentes du deuxième pilier. Les rentes ne suffisent souvent plus pour vivre à la retraite.

Renforcer l'AVS au lieu d'augmenter l'âge de la retraite

L'initiative sur la BNS propose un nouveau financement pour l'AVS, plutôt que des baisses de rente ou des hausses de l'âge de la retraite.

Redistribuer les milliards de façon équitable

Les bénéfices de la BNS nous appartiennent. Les verser à l'AVS, c'est s'assurer qu'ils profitent à tout le monde.

SIGNEZ AUJOURD'HUI!

Initiative populaire fédérale

« Renforcer l'AVS grâce aux bénéfices de la Banque nationale (initiative sur la BNS) »

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la Constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.), que :

La Constitution est modifiée comme espace avant :

Art. 99. al. 5

⁵ Lorsque le bénéfice porté au bilan de la Banque nationale est élevé, une partie de ce bénéfice est, en dérogation à l'al. 4, crédité au Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants. Les distributions extraordinaires de bénéfices à l'assurance-vieillesse et survivants s'ajoutent aux prestations visées à l'art. 112, al. 3, let. b.

Art. 197, ch. 15

- 15. Disposition transitoire ad art. 99, al. 5 (Bénéfices de la Banque nationale destinés à l'assurance-vieillesse et survivants)
- ¹ La loi fixe la clé de répartition extraordinaire en prenant en considération les bénéfices portés au bilan avant 2015. Le versement aux cantons de deux tiers du bénéfice porté au bilan est réservé ; il ne peut toutefois dépasser 4 milliards de francs par an.
- ² L'intégralité du produit brut des intérêts négatifs provenant des comptes de virement gérés par la Banque nationale que cette dernière a perçus de 2015 à l'entrée en vigueur de l'art. 99, al. 5, est créditée au Fonds de compensation de l'assurance-vieillesse et survivants.
- 3 L'Assemblée fédérale édicte les dispositions d'exécution de l'art. 99, al. 5, deux ans au plus tard après son acceptation par le peuple et les cantons. Si les dispositions d'exécution n'entrent pas en vigueur dans ce délai, le Conseil fédéral les édicte sous la forme d'une ordonnance. L'ordonnance a effet jusqu'à l'entrée en vigueur des dispositions édictées par l'Assemblée fédérale.

Seuls les électrices et électeurs ayant le droit de vote en matière fédérale dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main. Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

N° postal:		Commune politique:			Canton:		_
N°	Nom et Prénom (écrire de sa propre main et si possible er	n majuscules)	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)		Signature manuscrite	Contrôle (laisser en blanc)
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							
7.							
8.							
9.							
10.							

Le comité d'initiative, composé des auteurs de celle-ci désignés ci-après, est autorisé à retirer la présente initiative populaire par une décision prise à la majorité absolue de ses membres ayant encore le droit de vote: Bendahan Samuel, Chemin de Montmeillan 10, 1005 Lausanne; Ferrara Natalia, Bella Cima 1P, 6855 Stabio; Ferrari Aldo, Rue de Famenan 30, 1446 Baulmes; Goll Christine, Eschwiesenstrasse 18, 8003 Zürich; Gysi Barbara, Marktgasse 80, 9500 Wil; Gysin Greta, Garavina 1, 6821 Rovio; Heim Bea, Untere Kohliweidstrasse 27, 4656 Starrkirch-Will; Maillard Pierre-Yves, Lac 34, 1020 Renens; Medici Marco, Klussstrasse 28, 8032 Zürich, Meyer Mattea, Unterrütiweg 3, 8400 Winterthur, Münger Daniel, Baumgartenweg 27, 4142 Münchenstein; Nikolic-Fuss Sandrine, Bahnhofstrasse 20, 9553 Bettwiesen; Polito Véronique, Marteray 14, 1752 Villars-sur-Glâne; Prelicz-Huber Katharina, Hardturmstrasse 366, 8005 Zürich; Solano Valérie, Flurstrasse 6, 3014 Bern; Rohrbach Samuel, Route de Rochefort 15, 2824 Vicques; Tanner Martin, Höheweg 40, 2502 Biel; Tuti Giorgio, Bündtenweg 33, 4513 Langendorf; Vonarburg Stephanie, Marzilistrasse 24A, 3005 Bern; Wettstein Felix, Platanen 44, 4600 Olten; Wey Natascha, Waffenplatzstrasse 85, 8002 Zürich; Wüthrich Adrian, Alpenstrasse 42, 4950 Huttwil; Wyss Sarah, Schorenweg 36, 4058 Basel

La comitá d'initiativa sa chargara da demandar l'attastation de la qualitá d'électeur des signataires ci-dessus

Le connite a mitiative	se chargera de demander rattestation de la quante d'électeur des sig	ilatalios di dossus.
Le/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les (nombre) sig et y exercent leurs droits politiques. Le/La fonctionnaire compétent/e	gnataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit o	de vote en matière fédérale dans la commune susmentionnée
et y exercent reurs droits pointiques. Les La fonctionnaire competents e	pour attestation (signature manuscrite et fonction officielle).	Sceau
Lieu:	Date :	
Signature manuscrite :	Fonction officielle :	

RECRUTEMENT

Actions aux CFF



Ateliers CFF d'Yverdon, 14 septembre. Le stand de grillade de saucisses a été très apprécié par près de 250 collègues qui sont passés pour partager un moment solidaire.

Yves Sancey yves.sancey@sev-online.ch

Depuis fin août et jusqu'en octobre, le SEV intensifie en Romandie ses visites sur le terrain auprès des collègues des CFF. L'occasion d'un partage solidaire, d'informations et de prise de température sur les problèmes et inquiétudes de la base. En expliquant ce que fait le SEV, cela permet aussi de syndiquer de nouveaux membres.

Depuis fin août, avec un formidable engagement des comités de section, le SEV intensifie ses visites sur le terrain. Il a notamment été présent aux ateliers CCF d'Yvonand et Yverdon, à Lausanne-Triage (Denges) et en gare de Lausanne. D'autres visites sont prévues en Romandie.

Cette présence active permet de garder un lien de proximité précieux avec les collègues. Ces derniers nous ont fait part en grand nombre de leurs inquiétudes quant aux mesures d'économies annoncées et leur espoir qu'elles soient définitivement abandonnées.



Gare de triage de Denges (VD), 9 septembre. Belle présence autour de la machine à hot-dog.



Gare CFF de Lausanne, 26 août.



CFF DIVISION PRODUCTION TRAFIC VOYAGEURS

Les allocations forfaitaires pour les «travaux pénibles» est définitive

Markus Fischer markus.fischer@sev-online.ch

Les forfaits en vigueur depuis début 2020 pour le nettoyage des toilettes des voitures voyageurs CFF ont été confirmés comme définitifs. Le SEV et Transfair ont conclu pour le 1er septembre 2022 un nouvel accord avec les unités Assistance clientèle et Cleaning de la Production Voyageurs.

Le nouvel accord reprend tel quel le contenu de celui du 19 décembre 2019. Celui-ci avait un caractère provisoire car il fallait encore vérifier au printemps 2020, sur plusieurs sites, si dans la pratique le travail est réparti équitablement. C'est en effet à cette condition que le SEV avait accepté le passage du décompte individuel au système forfaitaire. La pandémie de Covid-19 est survenue ensuite et les tests pratiques n'étaient plus possibles.

Le secrétaire syndical SEV Jürg Hurni déclare: «Depuis lors, les CFF ont effectué des contrôles par sondage et sont arrivés à la conclusion que la répartition du travail a lieu correctement et que plus de 95 % des collaboratrices et collaborateurs concernés reçoivent plus d'allocations avec les nouveaux forfaits qu'avec les décomptes individuels antérieurs. De plus, aucune réclamation contre les forfaits n'a été enregistrée, ni par les supérieurs ni par la Commission du personnel ni par le SEV. Nous partons donc de l'idée que tous sont satisfaits de cette solution.»

Les forfaits mensuels se montent à 50 francs



Lors de la journée Clean de janvier 2020, Hans Ruh (2e à la droite du drapeau) avait reçu un cadeau pour son engagement dans ce dossier.

pour le personnel Cleaning de la Production ferroviaire, à 30 francs pour les chef-fe-s d'équipe Cleaning (car ces personnes sont employées à 60% dans les tâches de nettoyage selon leur description de poste) et à 20 francs pour le personnel de la manœuvre pour chaque mois où il est affecté à des prestations qui comprennent le nettoyage des WC.

« Allocation souillure » défendue et améliorée

A l'origine de cette solution forfaitaire, il y avait la décision des CFF, au printemps 2019, de supprimer l'allocation de 1 fr. 45 franc de l'heure pour travaux pénibles (« allocation souillure ») pour le nettoyage des WC des trains de voyageurs. Ils justifiaient leur décision par le fait que, depuis le début de 2018, le nettoyage des WC figurait dans les descriptions de poste du personnel de Cleaning et qu'il était déjà couvert par le salaire. Le SEV a refusé cette économie qui touchait précisément les catégories de personnel dont les salaires sont modestes et parce que le nettoyage des toilettes est une tâche particulièrement désagréable ; une allocation pour travaux pénibles selon le règlement R113.2 est donc absolument justifiée. De plus, la modification des descriptions de poste avait été intro-

duite unilatéralement, sans l'aval du SEV. Qu'on s'en prenne ainsi aux modiques salaires du personnel de nettoyage avait été très mal reçu dans nos rangs.

L'occupation des WC d'un train par Hans Ruh, théologien et ancien professeur d'éthique sociale de l'Université de Zurich, décédé depuis lors, a contribué à ce que les CFF négocient avec le SEV une solution transitoire acceptable pour 2019 et ensuite celle qu'on connait pour 2020 et les années suivantes. Jürg Hurni constate: «Avec cette solution forfaitaire, la somme des allocations versées au personnel pour le nettoyage des toilettes des trains a augmenté.»

ANGLE DROIT

Pourquoi ne m'a-t-il pas examiné?





| Service juridique du SEV | journal@sev-online.ch

George, Max et Heidi font connaissance par hasard dans la salle d'attente d'un cabinet de physiothérapie. Ils sont là parce qu'ils ont un genou en mauvais état. Pour tromper le temps, ils engagent la conversation et parlent de leurs douleurs respectives et des expériences vécues jusqu'ici. Ils se rendent compte alors qu'ils ont tous trois le même problème de genou, mais que leur cas n'est pas traité de la même manière.

George, le plus âgé des trois, travaille dans un bureau: son genou a brusquement commencé de coincer. Max est agriculteur: il est tombé sur le genou depuis une remorque. Quant à Heidi, elle est carreleuse: elle a des problèmes de genou depuis des années, et ça n'a cessé d'empirer. Tous les trois sont d'accord sur un point: on statue sur leur cas, alors qu'ils n'ont jamais vu ceux qui statuent. Et surtout, bien que le problème soit identique, l'avis diverge d'un cas à l'autre.

Différence entre médecin traitant et médecin d'assurance

Comme nous sommes en présence des mêmes problèmes de santé, les cas devraient être traités de la même manière. Et surtout : il faudrait que la personne appelée à décider de la suite à donner à l'affaire, soit aussi celle qui a examiné le patient. N'est-ce pas ?

Pour être en mesure de décider quels sont les traitements médicaux les plus indiqués, le médecin traitant doit en effet procéder à des examens médicaux et poser ensuite un diagnostic. A ce niveau, le traitement peut fort bien diverger d'un patient à l'autre, car dans tout traitement c'est l'individu pris dans son ensemble qui passe au premier plan. L'objectif consiste à rétablir la santé du patient, et cela passe par l'intervention pratique des médecins traitants.

Les médecins traitants, eux, examinent leurs patients. Ce qui n'est pas le cas des médecins d'assurance: pour l'AI c'est le médecin des services médicaux régionaux (SMR), pour la Suva c'est le médecin d'arrondissement et pour les assurances ce sont essentiellement des expert-e-s. Les expert-e-s procedent certes à leurs propres examens, mais ensuite c'est le médecin d'assurance qui décide, en s'appuyant sur l'expertise. Ici, ce n'est donc pas le diagnostic qui prime, ni même le traitement. La seule question que l'on se pose, c'est celle-ci: en présence de tels problèmes de santé, qu'est-ce que cet individu est encore capable de faire? La question est donc tout autre.

Les conséquences, d'un cas à l'autre

George a ressenti des douleurs d'un jour à l'autre. Il s'est avéré que son problème est dû à une usure liée à l'âge. Comme il travaille dans un bureau, où son genou n'est pas fortement sollicité, rien ne s'oppose à ce qu'il reprenne bientôt son travail à temps plein. Mais George a de la peine à plier son genou, et de temps à autre les douleurs sont bien là. Son assurance perte de gain en cas de maladie a donc fait appel à son médecin d'assurance, qui a étudié les dossiers établis par le médecin de famille. Résultat : l'indemnité journalière est supprimée, et au terme de sa physiothérapie George est censé avoir recouvré son entière capacité de travail.

Max a eu un accident. En tant qu'agriculteur indépendant, il est as-

suré contre les accidents par sa caisse maladie. La cause du problème est donc différente, et les répercussions sont également tout autres, car Max exerce un travail physique. Comme il n'est plus en mesure de solliciter son genou aussi bien qu'auparavant, il s'avère que Max doit désormais adapter ses travaux à son handicap, ce qui l'a contraint à engager un collaborateur. Après une évaluation du préjudice effectuée par les médecins de l'assurance, Max touchera donc une petite rente, conformément à la légis-

lation sur l'assurance accidents. Le genou de Heidi souffre également de symptômes d'usure. Elle travaille depuis vingt ans comme carreleuse. Après quelques difficultés pour établir quelle est l'instance compétente, le cas échoit à la Suva, où la question est la suivante : maladie ou non? Comme il est établi que, selon toute vraisemblance, le problème tire son origine de l'activité professionnelle, on vérifie qu'il s'agit bien d'une maladie professionnelle. Le médecin d'arrondissement de la Suva constate que c'est bien le cas et que Heidi a désormais besoin d'une nouvelle orientation professionnelle. Avec l'aide de la Suva et de l'AI, elle peut aujourd'hui continuer de travailler comme formatrice au sein de l'entreprise.

C'est ainsi que les trois éclopés ont compris qu'un diagnostic n'est qu'une simple pièce d'un puzzle. Il aide certes pour le traitement mais, par la suite, ce sont d'autres instances qui décident, en s'appuyant sur les pièces du dossier. En l'occurrence, bien que le diagnostic soit le même pour les trois personnes, en fin de compte chaque cas est réglé différemment, car d'autres facteurs entrent en ligne de compte. Tout cela n'est pas facile à comprendre, mais l'essentiel n'est-il pas de recouvrer peu à peu la santé?

CONTRIBUTION SPÉCIALE SEV

Helvetia: un nouveau pack d'avantages exclusifs pour les membres du SEV



Aroldo Cambi, administrateur des finances SEV La vie évolue, tout comme le besoin de protection et de sécurité. Fonder une famille, faire le tour du monde ou commencer une nouvelle carrière à cinquante ans sont autant de situations où il vaut la peine de vérifier ses assurances et sa prévoyance. Grâce à notre partenariat de longue date avec Helvetia Assurances, un nouveau pack d'avantages vient d'être développé pour les membres SEV. Tes nouveaux avantages:

Inventaire du ménage: tu ne paies que la moitié de la prime la première année

En tant que membre du SEV, tu ne paies que la moitié de la première prime annuelle lors de la conclusion d'une assurance inventaire du ménage. Elle prend en charge les dommages causés à l'ameublement et aux objets personnels tels que les vêtements, la

L'offre en bref

- 50% de réduction sur la première prime de l'assurance Clients privés lors de la conclusion du contrat
- Somme d'assurance doublée en cas de vol à l'extérieur, pour l'inventaire du ménage «all risk» et dans le cadre de la cyber-assurance
- Réduction de 10% de la prime d'assurance véhicules à moteur à la conclusion du contrat
- Réduction de la franchise en cas de vol
- simple à l'extérieur (100 CHF au lieu de 200)
 Inclusion gratuite du complément
- «Conduite de véhicules de tiers» dans la responsabilité civile privée
- •Check prévoyance gratuit

vaisselle ou le smartphone en cas d'incendie, de cambriolage ou de dégâts des eaux.

Une double protection pour le même prix

Tu bénéficies désormais d'une double protection au même prix dans certaines assurances complémentaires. En outre, une franchise réduite est appliquée en cas de vol à l'extérieur

Notre vie est marquée par des changements, petits et grands. Alors faire le bilan de ses assurances et de la prévoyance peut se révéler utile, qui plus est, rassure et permet d'économiser de l'argent.

Rouler en sécurité, avec 10% de rabais

Les conductrices et conducteurs bénéficient d'un rabais de 10% sur leur assurance véhicules à moteur chez Helvetia. Et dans l'assurance responsabilité civile privée, Helvetia inclut gratuitement la «conduite de véhicules de tiers» grâce à notre partenariat de longue date. La responsabilité civile prend en charge les dommages corporels, matériels et pécuniaires causés à des tiers.

Conseil en prévoyance gratuit

Congé prolongé, travail à temps partiel, mariage, divorce ou retrait des fonds de la caisse de pension pour l'achat d'une maison, les changements ont une incidence sur la prévoyance vieillesse. C'est pourquoi il faut régulièrement faire le point sur la prévoyance. Profite de la possibilité d'effectuer un conseil en prévoyance gratuit chez Helvetia. Les expertes et experts d'Helvetia te montrent comment combler tes lacunes de prévoyance et assurer tes proches contre les conséquences d'un éventuel accident.

Quelle couverture d'assurance?

Examine tes besoins en assurance avec l'équipe de conseillers et conseillères d'Helvetia Assurances compétents pour SEV et profite de la nouvelle offre réservée aux membres. Pour en savoir plus, va sur www. helvetia.ch/sev.

En partenariat avec





IMPRESSUM

SEV – le journal du Syndicat du personnel des transports paraît toutes les trois semaines. ISSN 2624-7828

Tirage: 8 765 ex. (total 34 546 ex.), certifié REMP au 1 septembre 2021

Editeur: SEV, www.sev-online.ch Rédaction: Vivian Bologna (rédacteur en chef), Chantal Fischer, Markus Fischer, Veronica Galster, Françoise Gehring, Michael Spahr, Anita Merz, Yves Sancey, Tiemo Wydler Adresse de la rédaction: Journal SEV,

Steinerstrasse 35, case postale, 3000 Bern 6; journal@sev-online.ch; 031 357 57 57

Abonnements et changements d'adresse: mutation@sev-online.ch, 031 357 57 57. Abonnement

annuel pour non-membres: CHF 40.–.

Annonces: Fachmedien, Zürichsee
Werbe AG, Laubisrüti 44, 8712 Stäfa,
SEVZeitung@fachmedien.ch,
044 928 56 11, www.fachmedien.ch
Pré-presse: CH Regionalmedien AG,
www.chmediafachmedien.ch
Imprimerie: CH Media Print AG,
www.chmediaprint.ch

Le prochain journal paraîtra le 14 octobre 2022.

Le délai pour les annonces est fixé au lundi 3 octobre à midi, celui de l'agenda au 4 octobre à midi

NOUVEAU VISAGE

Bienvenue Nadia Sperandii

Françoise Gehring J'avoue qu'aujourd'hui, mon regard dévie sur les sandales de Nadia qui ont un look des années septante. Elles sont géniales! «Il ne me manque plus que des vêtements à la Françoise Hardy», me dit Nadia en riant. Cela montre bien son côté expressif et exubérant, cette légèreté dont nous avons tous grand besoin. Légèreté oui, mais sans aucune superficialité: il s'agit plutôt d'une manière de prendre les choses avec cette petite touche d'insouciance qui rend le tout encore meilleur.

Nadia Sperandii est arrivée au SEV en avril 2022 et occupe le poste d'assistante administrative au secrétariat régional SEV de Bellinzone. Elle a pris ses marques petit à petit et fait sa place au secrétariat régional tessinois. Elle le fait avec assurance et a la volonté de découvrir toutes les facettes de son nouveau travail. D'ailleurs, elle reconnaît elle-même que son plus grand défaut, c'est la curiosité ou s'agit-il d'une qualité? « J'ai postulé au SEV car je cherchais un emploi varié et cela m'a paru être le cas pour le poste proposé. Durant les entretiens d'embauche, d'entrée les tâches décrites m'ont semblé stimulantes. Et ce qui m'a plu tout de suite, c'est de pouvoir travailler de manière autonome dans une petite équipe. J'assume mon rôle un peu comme une mère de famille : prête à accueillir les visiteurs et les proches et à faire fonctionner mon petit monde avec tout ce qui gravite autour.» Et c'est bien vrai, le secrétariat régional de Bellinzone est un petit monde à part où il se passe beaucoup de choses qu'il faut arriver à suivre.

Nadia est née à Genève d'une mère argovienne et d'un père des Abruzzes. Mais lorsqu'elle a cinq mois, toute la famille déménage dans la région paternelle en Italie, à Penna Sant'Andrea, entre la montagne du Gran Sasso et la mer de Roseto degli Abruzzi. «Un endroit enchanteur ou nous avions une auberge. J'y ai passé une enfance formidable au milieu de toutes sortes de gens. Depuis toute petite j'ai toujours aimé le contact avec les personnes de toutes cultures et de toutes origines. Dans le fond, grâce à cette auberge j'ai un peu voyagé tout en restant toujours à la maison.» Lorsqu'elle a eu 14 ans, sa famille est rentrée en



Suisse, dans le canton d'Argovie où elle a effectué sa formation commerciale. «J'ai toujours beaucoup aimé les études alors après avoir travaillé comme employée de commerce, j'ai continué dans le but d'accomplir une maturité professionnelle. J'aurais volontiers entrepris des études universitaires mais pour diverses raisons, j'ai choisi une autre voie.»

Elle a plusieurs passions dans sa vie. Elle a pratiqué la danse classique avant de se plonger dans la musique et d'apprendre à jouer de la guitare. Et lorsqu'elle a déménagé à Lugano, elle s'est concentrée sur une autre de ses grandes passions: les animaux. « Quand j'en ai le temps je me rends volontiers au zoo de Magliaso, une opportunité qui s'est présentée presque par hasard.» C'est une femme de passions mais aussi de valeurs. «Je ne supporte pas les injustices et je pense que cette qualité m'a également poussée à travailler dans un syndicat. Je me suis sentie à l'aise immédiatement au SEV. Je suis une personne intuitive et j'arrive à percevoir les énergies des lieux et des personnes. Je suis certaine de servir la bonne cause, dans mon travail au quotidien et pour mon engagement à lutter contre les injustices. »

Assurément au vu de la situation actuelle, Nadia est une ressource précieuse pour les prochaines batailles du SEV!

SOUS-FÉDÉRATIONS PV

Les retraité-e-s contre AVS 21

Alex Bringolf Après les vacances d'été, le Comité central PV s'est réuni le 30 août à Zurich. Daniel Pasche, nouveau caissier central dès 2023, y a participé comme invité; Roland Schwager, président central, lui a souhaité une bienvenue particulière. Le caissier central Egon Minikus avait fait parvenir aux caissiers de section, avant les vacances, une directive pour les nouvelles factures QR et le président central a réservé suffisamment d'écouteurs par la traduction de la prochaine AD. Ces deux points en suspens sont ainsi réglés.

Le président central Roland Schwager a pris acte des tristes nouvelles des dècès de Pierre Ackermann et de René Guignet. Nous garderons précieusement le souvenir de ces deux collègues qui nous étaient particulièrement chers. Notre président de l'assemblée des délégués, Jean-Michel Gendre, a dû malheureusement remettre sa fonction avec effet immédiat pour raisons de santé. Il appartiendra à la prochaine AD d'élire un nouveau président ou une nouvelle présidente. Le Comité central remercie Jean-Michel pour avoir conduit avec maestria l'AD de Brigue et lui souhaite le meilleur pour la suite.

Egon Minikus et Daniel Pasche élaboreront ensemble le budget 2023. Les documents pour l'AD seront envoyés à fin septembre. Les chambres sont réservées au Löwenberg. Les délégués entendront un exposé sur la prévoyance vieillesse : « L'index mixte LPP – une nouvelle forme du 2ème pilier.»

Le 25 septembre, nous votons sur « AVS21 ». Le Comité central invite tous nos membres à enterrer cette réforme par un NON clair. Un sondage GfS montre que le résultat sera serré. Le CC conseille aussi de soutenir l'initiative populaire « Renforcer l'AVS avec les bénéfices de la BNS ».

Le président central et Hans Heule ont présenté à la Commission SEV du recrutement l'importance de notre encadrement des membres. Il faut à tout prix éviter de les perdre lors de leur passage à la retraite. Les sections d'actifs ont un rôle important dans ce cadre.

Les activités de nos sections sont en pleine reprise et la fréquentation des sorties et des assemblées est réjouissante. Notre page internet est tenue à jour, on y trouve des informations sur les activités, des conseils et des comptes-rendus. Pour intéresser les nouveaux pensionnés à ce que nous faisons, Alex Bringolf propose d'examiner ce que font les autres syndicats dans ce domaine. Le Comité central va rassembler des idées. Au Tessin, un rapport qui met en évidence les raisons qui devraient inciter les actifs à adhérer à la PV a reçu un bon écho.



Le Syndicat du personnel des transports (SEV) avec ses quelque 37 000 membres recherche pour le 1er janvier 2023 ou selon entente, un/e

Responsable opérationnel-le au service des membres à 100 %

Dans cette position intéressante et à responsabilité, vous serez entre autres chargé/e d'effectuer les tâches suivantes :

- · décomptes mensuels et facturation
- · établissement de fichiers de données pour des tiers
- · gestion des données relatives aux membres
- $\cdot \ \, \text{\'e}\text{change de donn\'ees avec les organisations internes du SEV et les entreprises de transports publics}$
- · conduite des séances de team
- · coordination des travaux dans le team

Pour ce poste exigeant, vous bénéficiez d'une formation commerciale ou d'une expérience professionnelle équivalente. Vous avez du flair pour les chiffres et une expérience professionnelle dans un domaine similaire. De plus vous disposez de bonnes, voire de très bonnes connaissances orales et écrites en allemand et en français, des connaissances en italien seraient un atout. Nous souhaitons une expérience professionnelle dans le domaine des transports publics. Travaillez-vous de manière consciencieuse et avez-vous des compétences sociales élevées ainsi qu'une bonne capacité d'assimilation? Alors n'attendez pas pour nous remettre votre dossier de candidature.

Nous vous offrons une activité variée et indépendante, dans un environnement professionnel captivant avec un climat de travail agréable et des conditions d'engagement modernes.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Stephan Schütz, responsable du service des membres / IT, tél. 031 357 57 57.

Ce poste vous intéresse ? Angela Meili (angela.meili@sev-online.ch), cheffe du person-nel, prend volontiers acte de votre candidature complète adressée par courrier électronique.

Vous trouverez des informations sur le SEV en consultant notre site internet: www.sev-online.ch

RPV

Les CFF suspendent les mesures d'économie

RPV La commission centrale (CoCentr) s'est réunie le 12 septembre 22 à Buchs en séance ordinaire. Dans la CoCentr diverses newsletters ont fait l'objet d'une discussion, entre autres celle de Cargo «Les accompagnements professionnels augmentent la sécurité»: jusqu'à fin juin, la production a effectué quelque 460 accompagnements professionnels dans les régions. Et un même nombre est prévu d'ici la fin de l'année.

Les thèmes suivants ont été discutés par la CoCentr: retour sur la conférence CCT du 6.9.22 et la conférence de presse du 8.9.2022; revendications salariales pour compenser l'inflation; effectif actuel des membres, préparation de la prochaine conférence des présidents, et nomination de Matthias Hartwich en tant que président SEV. Le comité SEV a nominé le 2 septembre Matthias Hartwich, 55 ans, pour succéder à Giorgio Tuti (voir en page 4).

SEV-Info du 30 août 2022: les CFF annoncent qu'ils suspendent les mesures d'économie. Ils veulent laisser tomber deux des trois mesures: 1. la répartition paritaire (50 - 50) de la prime de risque de la caisse de pensions et 2. la hausse de la participation aux frais de maladie.

Pour rappel: ces deux mesures d'économie se répercuteraient directement sur les salaires sous forme de déductions supplémentaires d'env. 1% au total.

VPT LAC LÉMAN - PENSIONNÉ-E-S

Sortie dans le Jura



Le comité du Groupement des retraités de la CGN a eu le plaisir de convier ses membres à sa sortie d'été qui a eu lieu le vendredi 26 août à Saignelégier pour une visite guidée de la Brasserie des Franches Montagnes (BFM), suivie par une dégustation de leur produits. L'excellent repas qui s'en est suivi s'est déroulé au restaurant « Bellevue » aussi situé à Saignelégier. Au retour, une halte à « la vue des Alpes » a ponctué cette magnifique journée. Comme chaque année, le repas d'automne aura lieu le mercredi 2 novembre à l'auberge de La Fleur de Lys.

RETRAITE

Françoise Gehring sous d'autres cieux



Chantal Fischer. Elle est entrée en fonction le 1er décembre 2009 au secrétariat régional SEV de Bellinzone et à fin septembre 2022, elle franchira pour la dernière fois ses portes. Durant de nombreuses années Françoise Gehring a assuré avec engagement et compétence la double fonction de secrétaire syndicale et spécialiste de la communication au SEV. Elle prend maintenant sa retraite.

Françoise a une longue carrière de journaliste derrière elle et a été présente dans les cercles syndicaux durant toute sa vie active. Grâce à sa fonction au SEV, elle a pu allier les deux: elle a été choisie en premier lieu car elle disposait d'une longue expérience de journaliste mais en plus de sa fonction au sein de la communication SEV, elle a pris en charge dès le début des dossiers en tant que secrétaire syndicale: elle s'est occupée d'abord de TILO et d'elvetino, puis plus tard de la section VPT Sottoceneri et de l'ETC du Sottoceneri. En tant que vice-présidente de l'USS Tessin, elle a établi également le lien avec l'union syndicale.

Elle a vécu une période intensive pendant la crise avec la Compagnie de navigation sur le lac Majeur qui s'est terminée par une grève. Françoise était responsable de la communication pour ce conflit et a également soutenu ses collègues qui encadraient les grévistes. C'était une tâche exigeante: « nous étions une fine équipe», se souvient-elle. «Angelo (Stroppini) me donnait quelques mots-clés et j'écrivais les communiqués de presse. Giorgio Tuti a dit qu'il ne connaissait personne qui travaillait aussi rapidement». Françoise a toujours trouvé le ton juste. Par exemple avec le titre provocateur « Avec qui est Guillaume Tell ? » en réponse à tous les politiciens et politiciennes qui prétendaient que cette grève était «contraire aux habitudes suisses». Françoise se rappelle aussi volontiers du blocage du bateau «Verbania» par un petit bateau de pêche avec à son bord notre collègue Angelo et Enrico Borrelli d'UNIA.

Une part importante de son engagement est voué au mouvement féministe vers lequel Françoise s'est tournée très jeune, vers 15 ans déjà. Elle a amené la question des femmes dans un monde des transports tessinois dominé par les hommes. «Je suis fière de partir à la retraite avec une femme à la

tête de la PV Ticino e Moesano », affirme-telle. Françoise a mis toute son énergie pour l'organisation de la grève féministe de 2019 et a aidé le SEV à gagner en visibilité sur les questions féministes. « Durant toutes les années passées au SEV je n'ai jamais loupé un 8 mars, un 14 juin ni un 25 novembre! » déclare-t-elle avec fierté. En plus de son engagement au SEV, elle a participé à la mise sur pied du groupe de femmes de l'USS au Tessin, groupe qu'elle a présidé.

Durant toute sa carrière au SEV, elle a été confrontée à de nombreux défis et il lui était bien souvent difficile de compiler avec ses deux fonctions. Toutefois Françoise était toujours présente et s'est engagée avec passion pour accomplir sa tâche. Elle n'a pas pris garde aux heures supplémentaires. Son ouverture d'esprit était estimée non seulement au Tessin mais dans tout le SEV.

Des projets plein la tête

Françoise quitte le SEV à fin septembre pour profiter d'une retraite bien méritée. Cependant pour Françoise il ne s'agira pas de se reposer. Car notre infatigable collègue a déjà des projets plein la tête qu'elle nous communique avec plaisir. Ainsi le jour qui suit son départ elle partira déjà pour une semaine de trekking. Elle va aussi s'adonner à la littérature et plonger en particulier dans des recueils de poésie. Avec son esprit éveillé et curieux, Françoise aimerait aussi découvrir de nouveaux horizons et faire des voyages, aller à des concerts de jazz et pratiquer le yoga. «Le yoga m'aide à me freiner (car je cours tout le temps) et à prendre contact avec mon moi intérieur. » Peut-être voudra-t-elle aussi apprendre le grec ou le sanscrit avec son frère qui part également à la retraite en octobre. Françoise va bien sûr poursuivre son engagement pour les questions féministes car elles lui tiennent à coeur.

Son carnet de rendez-vous sera bien rempli aussi durant sa retraite. Et Françoise d'ajouter en souriant: «Mon but premier est de m'adonner pleinement à la vie, comme dans «*Les Rêveries du promeneur solitaire* » de Jean-Jacques Rousseau ».

Le SEV te souhaite de tout coeur une belle retraite sous d'autres cieux et te remercie pour ton énorme engagement!

RETRAITÉ-E-S TL

Belle sortie

Danièle Ruchonnet Le mardi 23 août nous nous sommes retrouvé-e-s à 8h au Parc Vélodrome et ensuite aux croisettes pour atteindre le nombre 34 participant-e-s.

Un arrêt café à Villeneuve à été le bien venu pour ensuite attaquer la montée jusqu'à Evolene en s'arrêtant bien sûr aux pyramides d'Euseigne. Le repas fut modifié le 1er restaurateur ne pouvant assurer le service de ce mardi. Le comité décida d'offrir l'apéritif pour compenser ce changement. Départ à 14h45 précise pour se diriger bien au frais au lac St Léonard où un peu d'exercice fut nécessaire pour découvrir les merveilles de ce lac souterrain. Retour sur Lausanne, en évitant le bouchon de l'accident a Montreux grâce à la radio Rouge FM, où notre chauffeur déposa tout son petit monde après cette journée de détente et de petit air de vacances.

Sections

27.09 PV Neuchâtel

L'assemblée générale aura lieu le mardi 27 septembre 2022 à l'Hôtel des Communes des Geneveyssur-Coffrane: dès 11h45 : apéritif pour ceux qui le désirent.

12h15 : repas à CHF 25.- : salade mêlée - magret de canard sauce à l'orange - purée de pommes de terre - légume - dessert maison. Café offert.

14h30: assemblée. Ordre du jour statutaire. Inscriptions pour le repas jusqu'au vendredi 23 septembre au 032 846 10 30 ou marcel.bochud@ bluewin.ch

27.09 PV Genève

L'automne vient d'arriver et qu'estce qui arrive aussi avec l'automne? c'est l'assemblée d'automne de votre section. Nous vous invitons à participer à l'assemblée du mardi 27 septembre 2022 à l'UOG.

Nous nous réjouissons de vous retrouver sans mesures sanitaires. L'ordre du jour est habituel, avec une élection complémentaire au comité. Il y aura du temps pour parler de l'actualité et des sujets qui vous préoccupent. Le comité cherche toujours un renfort et nous devons préparer la relève pour que vive votre section genevoise. Avis aux personnes intéressées. Le verre de l'amitié clôturera cette rencontre.

29.09 PV Fribourg

Randonnée dans le Gibloux. Marche d'environ 4 kilomètres à Sorens, sentier des sculptures (circuit sans difficulté). A l'arrivée du bus, café / croissant au restaurant « La Forêt » (camping). Dîner à 12.30 h, restaurant « La Forêt », repas (menu du jour et boissons à la charge des participant-e-s). Cafés offerts par la section

On vous attend nombreux pour cette sortie dans la région du Gibloux! Bonnes chaussures et vêtements adaptés à la météo nécessaires. Les prescriptions sanitaires valables le jour de la sortie seront appliquées.

Inscriptions auprès de Roland Julmy: rjulmy@bluewin.ch ou 079 502 72 11. Date limite d'inscription: lundi 26 septembre.

Horaires des trains / bus : Départ Payerne 08.16, changement à Fribourg et Romont. Départ Fribourg 09.04, changement à Romont. Départ Bulle 08.50, changement à Romont. Départ Romont, 09.24 Bus 471, dp en face de la gare. Pour les automobilistes RV à 09.50 au Restaurant "La Forêt" à Sorens camping. Retour : dp du bus direction Romont à 15.06 ou 16.36. Bus pour Bulle à 16.48.Au plaisir de vous revoir. Roland Julmy

3.10 PV Genève

ATTENTION changement de date du Café des dames seules. C'est lundi 3 octobre que nous vous attendons, vous nos dames seules parce que votre compagnon n'est plus des nôtres ou parce que vous avez échappé au mariage. Ce sera à 14h30 à la cafétéria de l'Université ouvrière de Genève, place des Grottes 3. Il y aura vos boissons préférées et de petites gourmandises à grignoter. Des membres du comité seront à votre disposition pour répondre à vos questions. Il n'y a pas d'ordre du jour, seulement un moment qui vous appartient. Votre comité se réjouit.

13.10 PV Vaud

Le comité de la section PV Vaud vous invite à sa course annuelle, le jeudi 13 au Barryland et Lötschental. Description de la journée: En car: départ

Agenda 11/22

d'Yverdon Gare à 07h15. Pour la région de Lausanne, départ d'Epalinges, arrivée du Métro aux Croisettes à 08h00.

Par l'autoroute, jusqu'à Martigny. Au Barryland, un café et des croissants vous seront servis. Visite du secteur des chiens et de l'exposition: le Grand-Saint-Bernard, en images. Départ pour le Lötschental et arrivée à Blatten pour le repas de midi. Après-midi, visite guidée du village de Blatten. Retour sur Lausanne, avec arrêt au restauroute de Martigny. Arrivée à Lausanne vers 18h30. Coût du voyage: 93.— (Tout compris) par personne.

Délai d'inscriptions : Lundi 3 octobre 2022. Chez Dominique Tissières, tél 079 176 77 16 ou domi.tissieres@ bluewin.ch

13.10 PV Biel/Bienne

Randonnée d'automne le long de la Singine. Rendez-vous à la Gare de Bienne, voie 6, à 9h10. Départ à 9h22 via Berne jusqu'à Thörishaus Dorf. À pieds, nous suivons la rivière pendant environ 1h1/2 par des beaux chemins sans grandes dénivellations jusqu'à Neuenegg où le restaurant "STERNEN" nous attend pour un simple repas de midi. Ensuite nous marcherons encore une fois aussi longtemps jusqu'à Laupen où nous ferons un tour vers son beau château. Le retour depuis Laupen via Berne peut se faire toutes les 1/2 h. dès 15h10. Chaque participant(e) est chargé d'avoir un titre de transport valable. Annoncez-vous jusqu'au 11 octobre à Fritz Lerch, Bielstr.80 2555 Brügg Tel. 032 373 16 73 ou fritzemmi@lerchs.org

5.11 BAU Arc lémanique

Assemblée générale dès 9:30, lieu défini ultérieurement, Lausanne. Affaires courantes, ainsi que la célébration des jubilaires. Nous aurons comme invités, ladies first: Valérie Solano vice-présidente du SEV, et Giorgio Tuti, président tout juste démissionnaire du SEV. L'assemblée sera suivi d'un repas. Un Doodle vous sera envoyé pour visualiser la place à réserver, ainsi que le nombre de participants pour le repas qui suivra. Meilleures salutations, le comité

GROUPEMENT PENSIONNÉS ET VEUVES TN

Belle course annuelle à Chamonix

Groupement retraité-e-s Le jeudi 25 août, le groupement des Pensionné-e-s TN et Veuves de Neuchâtel organisait sa traditionnelle sortie. 21 membres se sont inscrits pour le départ en car qui avait comme but la visite de la ville de Chamonix. Nous avions bénéficié d'une journée ensoleillée.

Nous saluons la présence, comme invité, du vice-président de la section des actifs, Giorgio Calabrese. La première « escale » de notre voyage fût un arrêt à la Boutique Hôtel à Martigny pour un café croissants de bienvenue à tout le monde.

Nous embarquons à bord du «Mont Blanc express » avec une bonne humeur qui nous a amené à travers la vallée du Trient jusqu'à Chamonix jusqu'au restaurant « La



Calèche » pour déguster un bon repas et converser entre anciens collègues. Ensuite visite du centreville de Chamonix avec notre guide. En fin d'après-midi dégustation avec «Le coup du fendant du patron» Nous quittons Chamonix

pour le retour à Neuchâtel. Fin de notre sortie à 19h30.

Merci au responsable de la journée Jean-Michel Pantet et la Maison Buchard qui ont organisés la sortie qui a enchanté les membres Pensionné-e-s syndiqués TN et Veuves. **PV JURA - HOMMAGES**

Pierre Ackermann et Michel Monnin, adieu!

Comité PV Jura Par ces quelques lignes, nous voudrions rendre un vibrant hommage à nos 2 collègues. Michel Monin qui nous a quittés le 11 juillet et Pierre Ackermann qui a suivi le 7 août. Chacun d'eux occupait une place prépondérante dans notre comité de section. Michel était responsable des sorties, prenait à cœur son travail et surtout nous étions heureux de le retrouver chaque mois à nos marches. Il nous avait établi le programme annuel de nos randonnées que nous continuons en ayant à chaque fois une pensée pour lui et sa famille. Il est décédé après 7 semaines de maladie d'un cancer du pancréas.

Durant la même période, notre secrétaire dévoué Pierre, ancien

président de la section pendant de nombreuses années, a fait un AVC qui l'a emporté après 8 semaines douloureuses. Pierre tu as marqué la section, soucieux du bien-être de chacun. Combien de manifestations tu as organisées et établi de programmes d'animations pour la bonne marche de notre groupement. C'est avec une immense tristesse Michel et Pierre que nous vous quittons, tout en gardant un souvenir immuable, vous avez tellement apporté, pour animer les membres de notre section et le SEV en général.

Les honneurs rendus lors des cérémonies sont disponibles sur le site de la PV Jura https://sev-pv.ch/ fr/sektionen_f/jura

PV FRIBOURG -HOMMAGE À

Jean-Pierre Neuhaus

Jacques Zulauff Jeudi 8 septembre 2022, Jean-Pierre Neuhaus s'en est allé, à l'âge de 79 ans, après une longue maladie. Après une formation aux Ateliers d'Yverdon, le natif de Bex a fait toute sa carrière en tant

que mécanicien de locomotive, tout d'abord à Lausanne, puis à Genève et enfin à Fribourg dès 1982. Durant près de trois décennies, il a habité la petite gare de Léchelles avec sa famille de trois enfants. En 2011, il a déménagé à Fribourg. Jouant du football avec les cheminots de Genève, il aimait aussi pratiquer le ski en famille.

Très engagé sur le plan syndical, Jean-Pierre Neuhaus a repris, en 2009, la présidence de la PV Fribourg des mains de Camille Meyer, fonction qu'il a assumée jusqu'à fin 2018.

A la famille de cet homme dévoué et attachant, la PV Fribourg adresse toute sa sympathie et son amitié.

PV BIEL/BIENNE

A bord du Rousseau

R.Drewes/J.-C.Amiet À 9h10 exactement, le bateau « Rousseau » de la Société de navigation du lac de Bienne a quitté sans bruit le port de Bienne pour aller naviguer sur le Nidau-Büren canal.

Avec une précision au centimètre près, le capitaine a manœuvré le bateau dans l'écluse de Port. Une fois que les derniers participant-e-s aient embarqué à Nidau et à Brügg, nous

avons pu, dans la détente, jouir du charme de la croisière en dégustant un bon café accompagné d'un croissant. Après deux heures, nous avons atteint Altreu. Nous n'avons malheureusement pas vu de cigognes car elles ont déjà pris l'envol en direction du sud. Après l'apéro, un excellent repas a été servi au restaurant Fischerstube. L'ambiance agreable parmi les 25 participant-e-s réuni-e-s sur la terrasse bien ombragée a été très appréciée. Les conversations furent intensives et les vieux souvenirs bien présents. Le retour s'est fait individuellement par autobus et train ou par le bateau. Un cordial remerciement à l'organisateur. Les activités actuelles et les comptes rendus de la PV Bienne figurent sur internet. Où la sortie 2023 nous conduira-t-elle? Une idée est déjà dans les esprits.

DÉCÈS

Andrey Willy; 1931; chef de halle, Vallorbe, PV Vaud.

Bard Michel; 1936; monteur spécialiste, Fribourg, PV Fribourg.

Braichet Gilbert; 1939; chef de manoeuvre, Cornaux, PV Neuchâtel. **Bron Olivier;** 1955; Fachspezialist/

in, Neuchâtel, PV Neuchâtel. **Caloz Elie;** 1932; fonct. d'adminis-

trat, Sierre, PV Valais.

Dumusc René; 1931; chef de groupe,

Bouveret, PV Valais.

Gaillet Kaethi; 1931; St-Maurice, PV

Gruenenwald Jeanne; 1918; veuve de Jacques, Apples, PV Vaud.

Maniglio Gianni;1974; Massogny, membre externe SEV.

Mercier Maud; 1934; veuve de Claude, Vallorbe, PV Vaud.

Meyer Camille; 1936; chef du mouvement, Belfaux, PV Fribourg.

Vurlod Ghislaine; 1937; veuve de Pierre, La Forclaz, VPT Pl.-du-Rhône.

Waegeli Olivier; 1979; mécanicien

cat.B, Grand-Lancy, LPV Genève.



INSTINCTS

Matilde Rosselli

«Je suis une bête. Je suis en jaguar.» Immergé dans la végétation dense de la forêt, ce chat domestique redécouvre son instinct félin. Au contact de la nature, il prend ici majestueusement le contrôle de son territoire. Si intime, si profond.

L'appel de la nature est comme un retour à la maison pour nous aussi, les êtres humains; un retour qui nous permet de nous guider vers notre monde intérieur, d'entrer en contact avec nos instincts et nos émotions. Une façon, en somme, de nous retrouver.

Laisser la ville derrière soi, suivre son instinct pour se retrouver dans les collines de la campagne ou dans la clairière de la forêt dense proche de chez soi, représente un espace de bien-être et une réconciliation avec les énergies primordiales.

FILM «MAHATAH»

Contraste et similitude





Michael Spahr michael.spahr@sev-online.ch

24h dans les gares principales de Zürich et du Caire: le contraste ne saurait être plus saisissant. Pourtant, à y regarder de plus près, ces deux mondes sont incroyablement semblables. C'est ce que montre le film «Mahatah» (gare en arabe) de Sandra Gysi et Ahmed Abdel Mohsen, actuellement à l'affiche dans toute la Suisse.

Environ 20 millions de personnes vivent au Caire, la capitale de l'Egypte. Elles doivent assurer leur subsistance avec un revenu moyen de 300 francs par mois. Certaines d'entre elles travaillent à la gare du Caire, la «gare-mère» du pays, où elles veillent à son bon fonctionnement et à la sécurité des usagers. A Zürich, le tableau est différent : même s'il s'agit de la plus grande ville de Suisse, elle ne compte en effet qu'un peu moins d'un demi-million d'habitant-e-s. Et en Suisse, le revenu mensuel moyen dépasse 7000 francs. A Zürich peut-être même un peu plus, mais à la gare certainement un peu moins. Car là, l'essentiel du travail est effectué par des employé-e-s issus de la migration. Eux aussi veillent au bon fonctionnement d'une machinerie extrêmement complexe sur le plan logistique, et permettent ainsi aux usagers de partir en voyage ou de rentrer chez eux.

Le film «Mahatah» plonge les spectatrices et les spectateurs dans ces deux mondes parallèles et décrit 24 heures de ces univers cosmopolites. «On assiste à un va-et-vient perpétuel, mais on reste dans un seul et même lieu fermé sur luimême», raconte la cinéaste suisse Sandra Gysi, qui ne cache pas que sa fascination pour les gares est à l'origine de ce film qu'elle a réalisé avec l'Egyptien Ahmed Abdel Mohsen. Ils ont passé à peu près un mois dans chacune des deux gares, au milieu des pilotes de locomotive, des employé-e-s des snacks et du personnel de net-

toyage chargé d'éliminer la saleté que laissent derrière eux, chaque jour, les milliers de voyageurs. Au Caire, les deux cinéastes ont pu jeter un œil dans les coulisses des services de sécurité, dont les agents se fondent discrètement dans la masse des voyageurs. A Zürich, ils ont accompagné deux agents de la sécurité qui ne sont pas seulement gardiens de l'ordre, mais aussi psychiatres, infirmiers et préposés à l'information.

Un thème traverse tout le film: la migration. Les gares incarnent en effet l'aspiration au lointain et constituent souvent la première étape dans l'accomplissement d'un rêve : celui de trouver une nouvelle patrie dans un autre endroit du monde. Beaucoup de personnes en provenance du monde entier ont atterri plus particulièrement à Zürich et y ont trouvé un emploi. Dans ce film, elles racontent leur périple. Les histoires racontées au Caire prennent un tout autre ton: là, beaucoup d'individus rêvent de fuir la pauvreté et de trouver leur bonheur dans un autre pays. Mais il y en a aussi qui sont heureux d'être restés. Ainsi, un employé de la blanchisserie de la gare raconte comment beaucoup de ses collègues, partis pleins d'espoir à l'étranger, reviennent déçus en Egypte.

Sandra Gysi et Ahmed Abdel Mohsen ont également des raisons personnelles d'explorer les questions liées à la migration. Le duo de cinéastes oscille en effet entre les deux cultures et réside tantôt en Suisse, tantôt en Egypte. La gare est donc l'endroit idéal pour aborder les questions migratoires et les différences culturelles. « Nous avons à cœur de remettre en question certains clichés et de combattre certains préjugés, aussi bien en Suisse qu'en Egypte où, espérons-le, le film sera un jour diffusé », poursuit Sandra Gysi.

Les gares de Zürich et du Caire ont beau sembler différentes à première vue, elles n'en sont pas moins très proches dans ce film. Il y a d'ailleurs des moments où, en tant que spectatrice/spectateur, on ne sait plus très bien dans quelle gare on se trouve. Et on se surprend à s'interroger: ce kebab, là, il est du Caire ou de Zürich?



QUIZ

Es-tu incollable?

1. Que demande la conférence CCT CFF / CFF Cargo?

- a. La compensation intégrale du renchérissement et de l'augmentation des primes maladie.
 b. Une augmentation de salaire en particulier pour les bas revenus et pas de détérioration de l'invalidité professionnelle.
- c. Une augmentation de 2 % du salaire réel pour tous et aucune détérioration de l'invalidité professionnelle.

2. Aux transports publics genevois, les membres du SEV et de Transfair ont voté pour un préavis de grève. Pourquoi?

- a. La direction ne veut pas accorder d'augmentation de salaire réel pour 2022.
- La direction ne veut pas accorder de prime en plus de la compensation du renchérissement en 2022.
- La direction ne veut pas compenser entièrement le renchérissement pour 2022 par rapport à 2021.

3. Que n'offre pas Helvetia Assurances aux membres SEV?

- a. 10 % de rabais sur les primes de l'assurance véhicules à moteur.
- Franchise réduite en cas de vol au domicile
- c. 50 % de rabais sur les primes la 1ère année lors de la conclusion d'une assurance ménage.

4. La prime pour travaux pénibles de nettoyage des WC dans les trains est

- a. définitivement supprimée.
- b. définitivement introduite également pour les WC à l'étage des tapis.
- c. définitivement maintenue sous forme forfaitaire.



Tu peux participer en envoyant ta réponse avec la solution et tes coordonnées d'ici le **mardi 4 octobre 2022.**

Par e-mail: mystere@sev-online.ch Sur internet: www.sev-online.ch/quiz Par carte postale: SEV, Quiz, Postfach, 3000 Bern 6

Le/la gagnant-e sera tiré-e au sort parmi les bonnes réponses et remportera **des bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

Son nom sera publié dans le prochain numéro du journal. Ce concours ne donne lieu a aucune correspondance.

Solution du quiz N°10 /2022: d / a / b / c

C'est **Aloys Bérard**, à Orsières, membre de la VPT TMR, qui remporte des **bons d'achats de livres d'une valeur de 40 fr.**

SUR LES TRACES DE...

Kevin Besson, conseiller clientèle



Yves Sancey yves.sancey@sev-online.ch

Kevin Besson adore son travail aux guichets CFF à la Gare Cornavin. Il y a chez lui ce sens du service qui le pousse autant à conseiller les usager-e-s, à expertiser les apprenti-e-s qu'à organiser un tournoi de tennis. Et à s'engager dans la dernière campagne de syndicalisation du SEV.

Sa enfance, le jeune Kevin Besson, 24 ans, l'a passée dans la campagne vaudoise à Bercher non loin d'Echallens (VD), le «B» de la ligne de train du LEB. Même s'il travaille aujourd'hui à 90% aux guichets de la gare de Genève, il garde ce lien avec la nature et le calme qu'il affectionne particulièrement en habitant depuis quatre ans à Rueyres, près d'Yverdon. «Je ne pourrai pas vivre en ville!» Depuis peu, pour le travail, il dispose néanmoins d'une chambre à Genève dans une coopérative CFF, ce qui lui permet de ne pas rentrer tous les soirs.

Ses horaires ne sont pas chaque jour les mêmes. Le premier tour commence à 6h15 pour finir à 14h50. Le dernier commence à 12h40 pour finir à 21h20. Entre les deux se répartissent une trentaine de tours de service. « On reçoit nos horaires environ un mois avant et là on sait à quelle heure exactement on va finir, quel jour on aura congé, quel jour on doit aller remplacer dans une autre gare ou pour un événement, etc. On peut toujours faire des demandes si on a des préférences ou changer certains tours avec des collègues. Personnellement, j'aime bien changer, même si je ne suis pas un grand fan du premier tour!» explique Kevin.

Il n'y a pas vraiment de journée-type dans son métier très varié m'explique-t-il : «Chaque matin, on découvre qui va travailler à quel guichet durant quel moment, s'il y a des choses spéciales à faire, des mandats, si l'on va à l'information devant les guichets ou à l'accueil. Je travaille aussi au service des bagages (envois, service des objets trouvés et, particularité à Genève, le change). » Après son apprentissage, Kevin avait postulé à la «Région Léman» et il a été pris à Genève. Il aurait préféré Lausanne mais, au final, il se plaît beaucoup dans la Cité de Calvin et l'ambiance est très bonne dans l'équipe qui est très soudée. «C'est très international et j'aime les demandes souvent très complexes auxquelles on doit répondre ici », confie-t-il.

Son cursus scolaire, il l'a effectué avec facilité dans les écoles de la région de Bercher avec un attrait pour les maths et la géographie. La voie gymnasiale lui était ouverte, mais il s'est laissé

convaincre par ses parents de l'intérêt de choisir plutôt l'apprentissage avec des stages au préalable. Après avoir tâté du côté de l'électricité et de l'administratif au LEB, son choix se porte sur Login à Yverdon. Là, il découvre les différentes facettes du métier du rail, de l'administratif à la réception des ateliers au travail de guichet à Lausanne, Morges et Genève. Le travail varié au guichet et surtout le contact avec la clientèle lui plaisent particulièrement. Cette voie qu'il a trouvée dans le service public n'est sans doute pas étrangère à une certaine filiation familiale. Sa mère distribue le courrier pour La Poste. Son grand-père travaillait au LEB et son père, après avoir été électricien aux CFF, exerce ce métier à la Ville de Lausanne.

Ce contact avec les usager-e-s n'a toutefois pas été si facile au début. «J'ai commencé jeune, à 15 ans, et j'étais plutôt à la base une personne timide. Mais à force de faire le travail et de maîtriser le sujet, je prenais confiance et je me suis affirmé par rapport à ça. La plupart des demandes, je sais que je vais pouvoir les satisfaire. Maintenant c'est bien plus facile!», en rigole-t-il. De même pour les horaires irréguliers, qu'il appréhendait un peu au début, et qui lui plaisent.

Se syndiquer a été relativement évident. «J'ai toujours pensé que c'était important et je n'ai jamais regretté. Et cela m'a même déjà servi une fois. C'est important à titre individuel mais aussi de façon collective, même si ce travail n'est pas toujours visible», confie-t-il. D'autant plus qu'une collègue très active syndicalement a tout de suite trouvé les mots qui l'ont convaincu. «L'argument qui a porté est que d'être syndiqué nous protège en tant qu'individu mais aussi de groupe pour tout ce qui touche aux conditions de travail. Et que plus on est nombreux, plus nous avons de la force. » Convaincu de l'importance d'être syndiqué, il n'a pas hésité à prêter son image et de mettre sa jeunesse au service de la campagne de syndicalisation du SEV aux CFF que l'on peut suivre actuellement sur les réseaux sociaux. Ce souci de transmission le porte aussi à s'investir auprès des apprenti-e-s pour lesquels il est expert. A la gare, il aide aussi les apprenti-e-s en formation. Leur donner un coup de main comme lui en avait reçu de son maître d'apprentissage. En dehors du travail, il trouve encore le temps de se consacrer à sa passion, le tennis. Investi dans son club de Bercher, il y organise des tournois et cherche des financements pour y installer une halle pour ne pas dépendre des caprices de la météo. Comme dans son travail et au SEV, Kevin s'investit à fond et avec sérieux dans ce sport. Tout en gardant le lien avec ce coin de nature et de tranquillité cher à son cœur.

AVEC ÉNERGIE!

Micha Dalcol





